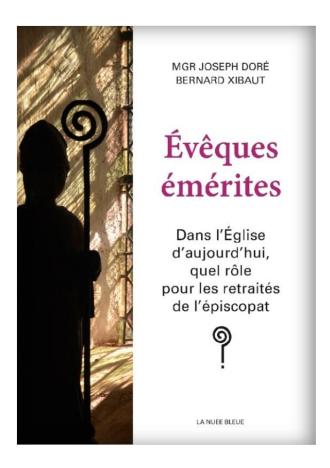




DOSSIER DE PRESSE



En librairie le 2 mars 2017





Mgr Joseph Doré **Bernard Xibaut**

Évêques émérites

Dans l'Église d'aujourd'hui, quel rôlepour les retraités de l'épiscopat?



Depuis 1966, les évêques sont tenus de démissionner de leur fonction à l'âge de 75 ans. Ils deviennent ensuite « évêques émérites », conservent leur titre mais ne sont plus en charge d'un diocèse. Comme pour tout retraité, mais plus encore pour ces responsables d'Eglise, se pose alors la question de leur place et de leur rôle dans l'Eglise et dans la société. Où se retirer ? Comment répondre aux sollicitations sans faire d'ombre aux évêques en charge ? Quelle place dans la Conférence épiscopale?

Répondant à l'appel de Mgr Joseph Doré, archevêque émérite de Strasbourg, et du Père Bernard Xibaut, chancelier de l'archevêché de Strasbourg, vingt-neuf évêques émérites offrent leurs témoignages. Ils évoquent leur vie après la retraite, leurs nouveaux engagements, leurs joies – plus de temps pour prier, renouer des liens, rendre service – et parfois aussi leurs peines – solitude, manque de considération, maladie. De la diversité de leurs expériences découle une réflexion canonique et pastorale, théologique et spirituelle sur les évolutions souhaitables de l'éméritat.

Cet ouvrage clair et accessible aidera aussi tous les actifs, futurs retraités, à se poser les bonnes questions sur cette nouvelle étape de leur vie, dans une société pas toujours très au clair sur la place des personnes âgées en son sein.

CONTACTS PRESSE CONSTANCE PLUVIAUD Conférence des évêques de France Tél: 01 72 36 68 42 constance.pluviaud@cef.fr

LE 2 MARS 2017

EN LIBRAIRIE

La Nuée Bleue, 316 pages, 22 € Diffusion: Interforum ISBN:978-2-7107-8905-5

Avec le témoignage de 29 évêques émérites

Préface de **Mgr Georges Pontier** Président de la Conférence des évêques de France

MATHILDE REUMAUX **Editions La Nuée Bleue** Tél: 03 88 15 77 27 - 06 81 35 63 56 mathilde.reumaux@editions-quotidien.fr

Les auteurs



© Claude Truong-Ngoc

Mgr Joseph Doré, né en 1936, ordonné prêtre à Nantes en 1961, est entré en 1962 dans la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice. Après une formation théologique à Nantes, Paris, Rome et Münster (Westphalie), il a été successivement directeur/professeur au grand séminaire de Nantes, puis au séminaire universitaire des Carmes à Paris. À l'Institut catholique de Paris, il a enseigné de 1971 à 1997 à la faculté de théologie et de sciences religieuses, dont il a été le doyen de 1988 à 1994 avant de diriger, pour l'ensemble du même Institut, le département de la recherche (1994-1997). Il a été membre de la Commission théologique internationale (Rome) de 1991 à 1997 et président de l'Académie internationale des sciences religieuses (Bruxelles) de 1993 à 1999. Il a été archevêque de Strasbourg de 1997 à 2007. Ayant publié nombre d'ouvrages et d'articles spécialisés, il a fondé et dirigé aux éditions Desclée-Mame la collection « Jésus et Jésus-Christ » (1976-2009, 100 volumes) ; il a fondé et dirige depuis 2007 la collection «La grâce d'une cathédrale » aux Éditions La Nuée Bleue (15 volumes parus fin 2016).

Bibliographie sélective :

La grâce de croire, 3 tomes, Éditions de l'Atelier, Paris, 2003-2004

La grâce de vivre, Bayard, Paris, 2005

La grâce de vivre en chrétien, Mame, Paris, 2006

(avec B. Xibaut) Jésus, le Christ et les christologies, Mame-Desclée, Paris, 2011

À cause de Jésus, Plon, Paris, 2011

Pourquoi j'aime tant l'Alsace, La Nuée Bleue, Strasbourg, 2014

Le monde des cathédrales, Mame-Desclée, Paris, 2014

Jésus expliqué à tous, Seuil, Paris, 2015



© Claude Truong-Ngoc

Bernard Xibaut, né en 1962 à Offenburg (Allemagne), a effectué ses études secondaires au Collège épiscopal Saint-Étienne de Strasbourg. Il a ensuite rejoint le grand séminaire et la faculté de théologie catholique de Strasbourg, où il a soutenu successivement une maîtrise et un DEA consacrés à l'histoire de la cathédrale. Ordonné prêtre en juin 1988 au titre du diocèse de Strasbourg, il a soutenu en 2000 une thèse de doctorat sur la restauration de la concélébration lors du concile Vatican II. D'abord vicaire en paroisse à Mulhouse, aumônier d'un mouvement de jeunes et d'un établissement catholique, il a été successivement nommé par Mgr Doré directeur au grand séminaire de Strasbourg en 2000, puis chancelier de l'archevêché de Strasbourg en 2003. Il est président de la Société d'histoire de l'Église d'Alsace depuis 2008. Mgr Grallet l'a installé comme chanoine titulaire de la cathédrale de Strasbourg en 2010.

Il a notamment publié :

Le grand chapitre et le grand chœur. Une cohabitation difficile à la cathédrale de Strasbourg (1681-1803), ERCAL, Strasbourg, 1991

Joseph Doré. La responsabilité d'un évêque, Mame, Paris, 2006

L'Église aux carrefours... des champs culturels, en collaboration avec R. Vigneron, L'Ami Hebdo éditions, Strasbourg, 2006

Mgr Léon-Arthur Elchinger. Un évêque français au Concile, Cerf, Paris, 2009

(avec J.-F. Kovar) Des religieuses et des religieux en Alsace, Éditions du Signe, Strasbourg, 2011

(avec J.-F. Kovar) Pèlerins d'Alsace, Éditions du Signe, Strasbourg, 2014

Avec le témoignage de 29 évêques émérites

Mgr Hubert Barbier

Évêque auxiliaire d'Annecy (1980-1983) Évêque d'Annecy (1984-2000) Archevêque de Bourges (2000-2007)

Mgr Olivier de Berranger

Évêque de Saint-Denis (1996-2009)

Mgr Joseph Boishu

Évêque auxiliaire de Reims (2003-2012)

Mgr Jean Bonfils

Évêque de Viviers (1992-1998) Évêque de Nice (1998-2005)

Mgr Bernard Charrier

Évêque de Tulle (2001-2013)

Mgr Jacques David

Évêque auxiliaire de Bordeaux (1981-1985) Évêque de La Rochelle et Saintes (1985-1996) Évêque d'Évreux (1996-2006)

Mgr Gérard Defois

Archevêque de Sens-Auxerre (1990-1995) Archevêque de Reims (1995-1998) Archevêque-évêque de Lille (1998-2008)

Mgr François Favreau

Évêque auxiliaire de Bayonne, Lescar et Oloron (1972-77) Évêque coadjuteur de La Rochelle et Saintes, puis évêque de La Rochelle et Saintes (1979-1983) Évêque de Nanterre (1983-2002)

Mgr André Fort

Évêque de Perpignan-Elne (1996-2002) Évêque d'Orléans (2002-2010)

Mgr Maurice Fréchard

Archevêque d'Auch (1996-2004)

Mgr Maurice de Germiny

Évêque de Blois (1997-2014)

Mgr Georges Gilson

Évêque auxiliaire de Paris (1976-1981) Évêque du Mans (1981-1996) Archevêque de Sens-Auxerre et prélat de la Mission de France (1996-2004)

Mgr Paul-Marie Guillaume

Évêque de Saint-Dié (1984-2005)

Mgr Michel Guyard

Évêque du Havre (2003-2011)

Mgr Guy Herbulot

Évêque auxiliaire de Reims (1974-1978) Évêque d'Évry-Corbeil-Essonnes (1978-2000)

Mgr Marcel Herriot

Évêque de Verdun (1987-1999) Évêque de Soissons, Laon et Saint-Quentin (1999-2008)

Mgr Daniel Labille

Évêque auxiliaire de Soissons, Laon et Saint-Quentin (1978-1984)

Évêque de Soissons, Laon et Saint-Quentin (1984-1998) Évêque de Créteil (1998-2007)

Mgr Émile Marcus

Évêque auxiliaire de Paris (1977-1982) Évêque de Nantes (1982-1996) Archevêque de Toulouse (1996-2006)

Mgr François Maupu

Évêque de Verdun (2000-2014)

Mgr Pierre Molères

Évêque de Bayonne, Lescar et Oloron (1986-2008)

Mgr Michel Mouïsse

Évêque auxiliaire de Grenoble (2000-2004) Évêque de Périgueux et de Sarlat (2004-2014)

Mgr Jacques Perrier

Évêque de Chartres (1990-1997) Évêque de Tarbes et Lourdes (1997-2012)

Mgr Marcel Perrier

Évêque auxiliaire de Chambéry (1988-2000) Évêque de Pamiers (2000-2008)

Mgr Pierre Pican

Évêque de Bayeux et Lisieux (1988-2010)

Mgr Pierre Raffin

Évêque de Metz (1987-2013)

Mgr Albert Rouet

Évêque auxiliaire de Paris (1986-1993) Évêque, puis archevêque de Poitiers (1994-2011)

Mgr Georges Soubrier

Évêque auxiliaire de Paris (1988-1996) Évêque de Nantes (1996-2009)

Mgr Jean-Charles Thomas

Évêque auxiliaire de Dax (1972-1974) Évêque d'Ajaccio (1974-1986) Évêque coadjuteur de Versailles (1986-1988) Évêque de Versailles (1988-2011)

Mgr Guy Thomazeau

Évêque auxiliaire de Meaux (1988-1994) Évêque de Beauvais (1994-2002) Évêque, puis archevêque de Montpellier (2002-2011)

Table

11
15
21
23
48
48
65
97
215
218
239
246
280
307
314

PRÉFACE

Une réalité nouvelle

MGR GEORGES PONTIER

Archevêque de Marseille Président de la Conférence des évêques de France

Le cinquantième anniversaire de la célébration de la clôture du concile Vatican II vient de s'achever, et voici un livre directement lié à l'une de ses décisions, dont le pape Paul VI précisa les conditions d'application, le 6 août 1966, dans la lettre apostolique *Ecclesiae sanctae*:

«Pour que puisse être appliqué ce qui est prescrit au numéro 21 du décret *Christus Dominus*, tous les évêques diocésains et les autres qui leur sont équivalents en droit sont instamment priés de remettre spontanément la démission de leur charge, sans aller jusqu'au-delà de leur soixante-quinzième année accomplie, à l'autorité compétente, laquelle décidera après avoir examiné toutes les circonstances dans chacun des cas.»

De là est né un groupe qui allait devenir nombreux, très nombreux, d'évêques relevés de leur pouvoir de juridiction. Aujourd'hui, notre Conférence épiscopale de France compte 216 membres, dont 96 émérites ou *in partibus*, soit

près de 45 %. C'est dire que l'objet de ce livre s'intéresse à une réalité nouvelle, jamais réfléchie pour elle-même et à l'histoire encore toute jeune. On ne peut que remercier Mgr Doré, archevêque émérite de Strasbourg, et le chanoine Bernard Xibaut, chancelier de l'archevêché de Strasbourg, d'avoir mené à bien le projet d'étudier ce thème important sous ses divers angles.

Évidemment, les évêques feront de ce livre une lecture attentive, éclairante, étonnée parfois. Mais tous ceux qui s'intéressent à la vie de l'Église pourront voir comment naît et se codifie la vie ecclésiale vivante. Une décision d'un concile fait naître une réalité nouvelle qui soulève de nouvelles questions plus ou moins profondes, mais toutes nécessaires. Les facteurs concrets liés aux personnes en cause revêtent une importance non négligeable qui vient nourrir et croiser la réflexion ecclésiologique et théologique de l'Église.

Par sa conception, ce livre se lit sans peine. Les témoignages donnés par Mgr Doré et vingt-neuf évêques émérites français sont de véritables récits qui n'occultent ni la manière que chacun a eue de vivre la même étape d'une vie humaine et ecclésiale, ni le questionnement personnel qui en a résulté

Apparaissent alors les questions bien concrètes de la vie et celles – moins exprimées dans un premier temps – des conséquences sur l'être profond et spirituel de ceux qui doivent inventer une nouvelle façon de demeurer l'évêque qu'ils sont, eux qui ont été marqués par le sacrement de l'ordre d'une manière qui les a mis au service du déploiement de la grâce sacramentelle. «Qui suis-je? Que suis-je devenu?» L'anneau épiscopal reçu le jour de l'ordination rappelle chaque matin à celui qui le remet à son doigt qu'il est bien lié à un peuple auquel l'ordination l'a uni.

Ce dialogue intime entre les réalités de vie et la réalité sacramentelle donne à la réflexion théologique une épaisseur humaine liée au mystère de l'Incarnation qui inscrit en nous et auprès de nous la présence du Seigneur et son action salvatrice. Il faut alors inventer son chemin nouveau, sur lequel les contraintes dépendant de la santé tiendront une incontournable place.

Un autre mérite de ce livre consiste à bien montrer que ce sont les liens ecclésiaux qui marquent les vies d'évêques : celui avec le ou les diocèses servis, celui avec le prédécesseur et le successeur, celui avec les prêtres, diacres, religieux, fidèles membres de ces Églises dont ils furent les pasteurs et pour lesquelles ils demeurent plus qu'un responsable qui a terminé son mandat!

Une réflexion est ouverte. Elle soulève des questions, propose des solutions, souligne les enjeux. Comme tous leurs contemporains, les évêques connaissent le temps de la vieillesse. Comme tous les croyants, ils doivent la vivre dans l'espérance. Mais d'une manière spéciale et renouvelée, leur vie ecclésiale d'évêques émérites doit trouver sa juste place. On peut penser que l'Église, à des niveaux divers, aura encore à en préciser certains contours dans les années à venir en prenant en compte son universelle figure.

J'exprime ma reconnaissance aux évêques émérites présents dans notre conférence, qui, humblement, avec justesse, rendent témoignage au Christ qui a nourri leur vie, poursuivent une activité apostolique, et qui s'acquittent de leur mission de prière pour l'Église avec fidélité et sens missionnaire.

Ce n'est pas un des moindres mérites de ce livre que de rendre tout cela perceptible. Merci encore à ses auteurs.

ENVOI

BERNARD XIBAUT et JOSEPH DORÉ

Comme nous l'avons plusieurs fois rappelé, c'est le pape Paul VI qui, répondant à un souhait exprimé par le Concile, mais l'amplifiant et le systématisant, a imposé que tous les évêques du monde présentent leur démission à l'âge de soixante-quinze ans. Cependant, il ne s'est pas appliqué à lui-même cette disposition, puisqu'il est décédé dans sa charge d'évêque de Rome et de successeur de Pierre au mois d'août 1978, à l'âge de quatre-vingtun ans. On a vu ensuite le pape Jean-Paul Ier nous quitter brutalement un mois après sa prise de fonction, et le pape Jean-Paul II s'accrocher courageusement à sa mission jusqu'à son dernier souffle. En fin de compte, alors que rien ne le laissait présager, c'est le pape Benoît XVI qui a démissionné de sa charge, créant ainsi un précédent moderne qui donnera lieu, selon toute probabilité, à une tradition que suivront ses successeurs. Il y a et il y aura désormais régulièrement un «pape émérite», comme il y a plusieurs centaines d'évêques émérites dans l'Église.

Le fait que le pape ne soit pas seulement l'évêque de Rome, mais aussi le détenteur du ministère pétrinien, a cependant posé des questions spécifiques: le pape démissionnaire allait-il réintégrer le collège cardinalice? Allait-il perdre son nom de pontife pour reprendre son prénom et son nom? Dès l'*Annuaire pontifical* 2013 figurait

en page 1, à la rubrique «Roma», le nom de «Francesco» suivi, juste en dessous, par celui de «Benedetto XVI».

Les propos tenus le 22 mai 2016 par Mgr Georg Gänswein, son fidèle secrétaire, en marge de la présentation à l'Université pontificale grégorienne du livre Oltre la crisi della Chiesa. Il pontificato di Benedetto XVI¹, ne manquent pas d'intérêt pour notre sujet. Selon lui, depuis la démission de Benoît XVI, «il n'y a pas deux papes, mais de facto un ministère [pétrinien] élargi – avec un membre actif et un membre contemplatif». Il a ajouté: «C'est pour cela que Benoît XVI n'a renoncé ni à son nom, ni à la soutane blanche. C'est pour cela que l'appellation correcte pour s'adresser à lui est encore aujourd'hui "Sainteté".» Il a de plus souligné que Benoît XVI «ne s'est pas retiré dans un monastère isolé, mais à l'intérieur du Vatican» – ce qui indique, d'après lui, qu'il ne s'est pas radicalement éloigné de sa charge, mais qu'il a simplement fait «un pas de côté».

Mutatis mutandis, puisque le pape est l'évêque de Rome, de tels propos ne sont-ils pas susceptibles d'être élargis à tous les évêques émérites²? Qu'ils ne cessent pas d'être évêques de l'Église universelle constitue une conséquence de l'enseignement solennel du Concile sur la sacramentalité de l'épiscopat. Cet enseignement semble aujourd'hui en passe d'être reconnu par tous dans l'Église, même s'il ne manque toujours pas de pasteurs et de fidèles pour qui l'évêque reste essentiellement un prêtre muni de

^{1.} Roberto REGOLI, *Oltre la crisi della Chiesa. Il pontificato di Benedetto XVI*, Collana I Leoni, 2016, 512 p.

^{2.} Rappelons ici que, contrairement à ce qui vaut pour l'épiscopat, il n'y a pas de degré du sacrement de l'ordre qui corresponde au Souverain pontificat! Rappelons aussi que c'est précisément en sa qualité d'évêque de Rome que le pape est appelé à exercer sa responsabilité spécifique par rapport à l'ensemble de l'Église.

pouvoirs juridictionnels qu'il restitue intégralement au jour de sa démission.

En revanche, il n'allait pas et il ne va toujours pas de soi que l'évêque émérite continue d'appartenir à l'Église locale qu'il a dirigée. De nombreux éléments (notamment le choix légitime de s'établir en dehors de ce diocèse par respect envers le successeur) entretiennent quelque peu l'idée que l'évêque émérite retourne dans son Église d'origine... pour peu qu'il s'établisse dans le diocèse de son incardination de prêtre. D'où aussi les interrogations sur la légitimité de sa sépulture dans la cathédrale qu'il a quittée en même temps qu'il cessait sa charge.

Au terme de notre étude, nous pensons que ce ne sont ni l'enseignement lui-même du Concile, ni les instructions consécutives de Paul VI qui ont apporté un éclairage décisif sur cette question de l'appartenance maintenue de l'évêque émérite au diocèse qu'il a dirigé, mais bien plutôt l'intuition courageuse d'un évêque alsacien – Mgr Weber –, lorsque ce dernier a refusé avec vigueur le titre d'un diocèse titulaire dont, estimait-il, on voulait l'affubler.

Certes, il n'était sans doute alors pas conscient de toutes les implications ecclésiologiques de son refus, basé plutôt sur la convenance et sur l'attachement à sa région d'origine. Néanmoins, son obstination ayant eu raison des réticences de la Curie romaine, c'est bien grâce à lui que les évêques émérites conservent aujourd'hui explicitement un lien à leur Église locale. Il ne s'agit pas d'un détail : conférer un évêché titulaire (« in partibus infidelium ») à un évêque démissionnaire reviendrait en effet à le transférer dans une autre Église; s'en abstenir est la preuve qu'il continue d'être membre à part entière de l'Église dont il a été le pasteur. Comme le dirait Mgr Gänswein, il

fait seulement « un pas de côté ». Dans la première hypothèse, le nom des évêques émérites devrait être « relégué » en dehors de la liste des diocèses, où figurerait alors seulement le nom de leur successeur. Grâce à l'initiative de Mgr Weber, chacun continue d'apparaître à la rubrique de ce qui reste son diocèse – juste après le nom de son successeur.

Ainsi paraît-il de manière claire non seulement que l'évêque émérite reste évêque de l'Église universelle – ce qui est aujourd'hui largement admis dans l'opinion générale de l'Église – mais, en outre, qu'il reste d'une certaine manière évêque de son Église locale. Il l'est certes autrement qu'avant, non plus en position centrale, mais « de côté », comme le « membre contemplatif » qui soutient discrètement, par sa prière en tout cas, son successeur, le « membre actif ».

Il a légitimement fallu de nombreuses années pour parvenir à ce degré de réflexion sur le statut de l'évêque émérite. À ce jour, aucun ouvrage n'a d'ailleurs paru qui soit entièrement dédié à cette question, à l'exception de la brochure *Il vescovo emerito*, qui reprend les orientations officielles de l'Église, sans pour autant les appuyer sur une réflexion proprement théologique.

Incontestablement, la vision courante de la retraite, perçue comme le moment du retrait complet et définitif du cadre dans lequel on a exercé son travail, a brouillé les esprits et continue de les embrouiller. La décision de Paul VI y a sa part de responsabilité, dans la mesure où celui-ci a systématisé l'âge de la démission plutôt que de proposer une fourchette dans laquelle les évêques choisiraient en conscience le moment où leurs forces ne suffisent plus à la tâche (disons : entre 70 et 80 ans). Imposer à tous l'âge de 75 ans a laissé entendre que les évêques avaient «la retraite à 75 ans», comme d'autres ont «la

retraite à 65 ans » ou militent pour conserver « la retraite à 60 ans ». Or, dans le cas des évêques, il ne s'agit pas d'interrompre radicalement le service, mais d'entrer dans une nouvelle manière de servir, plus souple, plus discrète, plus contemplative¹. L'expression de « chorévêque », mise en avant par Mgr Gilson, pourrait-elle élégamment exprimer cette nuance?

Il reste à présent à tirer toutes les conséquences de ce régime particulier de «retraite», si particulier qu'il est bien préférable de le désigner comme «éméritat». Les décisions romaines le font déjà en grande partie, comme en témoigne la brochure *Il vescovo emerito*, mais elles ne sont intelligibles qu'à partir du moment où tous les membres de l'Église – à commencer par les intéressés – ont compris la spécificité de ce statut. Un véritable travail d'explication s'avère nécessaire. Sinon, on continuera d'interpréter les choses selon les usages habituels et l'on s'étonnera que des «retraités» veuillent toujours se mêler d'affaires qui en réalité ne les regardent plus, que ce soit lors des assemblées des évêques à Lourdes ou dans leur ancien diocèse!

Nous espérons vivement que notre ouvrage permettra aussi bien aux évêques émérites, aux évêques en activité et aux prêtres qu'à l'ensemble de l'Église de découvrir la spécificité d'un statut qui ne saurait être perçu à l'instar des modèles qui ont cours dans la société civile, mais bel

^{1.} Ce qui est dit là vaut non seulement pour les évêques, mais encore, *mutatis mutandis*, pour les prêtres. Ils sont eux aussi un jour invités à se retirer des fonctions qu'ils ont exercées (notamment de la fonction curiale) tout en continuant d'accomplir un certain type de services pastoraux. Diverses questions en résultent quant à leur statut, et plus généralement quant à leurs conditions de vie. La Conférence des évêques de France vient tout récemment d'inviter les responsables diocésains à se préoccuper de ces questions plus attentivement encore qu'ils ne le font déjà.

et bien comme une donnée sacramentelle de la foi chrétienne: même au-delà de la retraite, l'épiscopat constitue bel et bien le degré premier et fondamental du sacrement de l'ordre. Aucune démission ne peut l'affaiblir ou le remettre en cause.

Il n'est sans doute pas sans signification que ce soit un évêque alsacien, successeur de Mgr Weber, qui, après avoir fourni le prétexte de ce livre à travers ses quatrevingts ans, présente son témoignage d'évêque émérite dans lequel, tout en reconnaissant que sa vie n'est pas réductible à son épiscopat, il valorise les signes qui manifestent sa permanence. Il est heureux que vingt-neuf de ses confrères français aient accepté, à sa demande, d'apporter leur propre témoignage et d'exprimer leurs questions, leurs intuitions et leurs propositions. Il est normal qu'un évêque qui est en même temps un théologien s'attelle à une réflexion fondamentale sur ce sujet qui le concerne. Il est légitime que le chancelier du diocèse de Strasbourg ait apporté sa contribution, au moment où le propre successeur de Mgr Doré venait de remettre sa charge, ayant lui-même atteint l'âge de soixante-quinze ans. Il est naturel qu'un ouvrage lié de plusieurs manières à l'Alsace et à ses évêques paraisse aux éditions strasbourgeoises La Nuée Bleue

Naguère en Alsace, comme cela se faisait sans doute dans les autres régions de France, les prêtres qui célébraient leur «première messe» dans leur village étaient accueillis par un grand panneau sur lequel on avait fait figurer en latin cet extrait du psaume 109: « Tu es sacerdos in aeternum / Tu es prêtre à jamais». L'enseignement du concile Vatican II a complété: l'évêque donné à l'Église l'est, lui aussi, pour toujours. Mais pour que le peuple chrétien en retire tous les fruits, encore faut-il qu'il en soit dûment averti et que ceux qui sont

investis du ministère des Apôtres en soient eux-mêmes persuadés, aussi bien du temps de leur ministère actif que dans celui de leur éméritat. À cette condition, la retraite de l'évêque n'apparaîtra ni comme une mise à l'écart, ni comme l'entrée dans le temps de l'inutilité, mais bel et bien comme un nouveau temps de grâce.